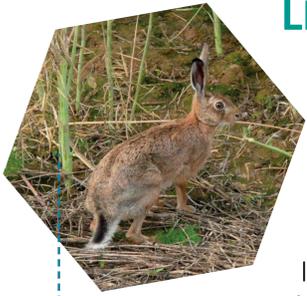


Les milieux agricoles

Les milieux agricoles sont constitués de parcelles exploitées, séparées par des bandes enherbées et des haies. Ce sont des écosystèmes à part entière, composés de différentes variétés (potagères, fruitières, céréalières...) mais aussi d'espèces animales essentielles à l'agriculture. Par exemple, sans insectes pollinisateurs, plus de 2/3 des fruits et légumes que nous consommons n'existeraient pas. Ces milieux, qui représentent 50 % du territoire de l'Agglo, sont variés, riches en infrastructures agro écologiques (mares, haies, friches...). Une biodiversité cependant menacée par l'intensification, ces 60 dernières années, de certaines pratiques agricoles : pesticides, homogénéisation des cultures, drainage...



LIÈVRE Préoccupation mineure

Le lièvre d'Europe se démarque par ses hautes oreilles et ses longues pattes puissantes qui lui permettent d'atteindre 80 km/h. Il est présent sur notre territoire, dans les milieux ouverts à végétation haute où il peut se cacher. Essentiellement nocturne, le lièvre passe sa journée tapi au sol. Durant la période de rut, le mâle se livre au « bouquinage », véritables combats de boxe pour conquérir la hase, qui peut donner naissance jusqu'à 5 portées par an. À la différence de son cousin le lapin de garenne, il ne creuse pas de terrier : les levreaux naissent dans un creux camouflé par des herbes hautes.



OEDICNÈME CRIARD Quasi menacée

Espèce protégée

Oiseau atypique, l'oedicnème se reconnaît à son allure singulière, ses hautes pattes, son plumage camoufflé et ses grands yeux jaunes. Il est semi-nocturne, voit très bien la nuit et peut facilement passer inaperçu en journée. Sa présence est essentiellement trahie par le cri plaintif et strident qu'il émet en vol, la nuit, durant la saison de reproduction. L'oedicnème a une préférence pour les habitats secs, caillouteux à végétation rare et rase, riches en insectes. Il occupe les grandes parcelles en herbe (friche, aéroport) et les milieux agricoles. Il fait son nid à même le sol. Cette espèce migratrice est présente sur notre territoire d'avril, à son retour d'Afrique, à octobre, souvent en groupe (parfois plus de 100 oiseaux).



AGRION DE MERCURE Préoccupation mineure

Espèce protégée

L'agrion de Mercure est une des rares espèces de libellules protégées en France. C'est une petite demoiselle de 2 à 3 cm, bleu et noir, typique des eaux courantes claires et bien oxygénées, riches en végétation aquatique (notamment du cresson de fontaine). Dans la plaine de Valence, cette espèce est présente dans les canaux et les ruisseaux/rivières. Elle est sensible aux curages des fossés et aux pollutions organiques. Le mâle attend, perché dans la végétation, qu'une femelle traverse son territoire pour l'attraper en vol et former le fameux « cœur copulateur des libellules ».



CRAPAUD CALAMITE Quasi menacée

Espèce protégée

Le crapaud calamite est un crapaud trapu aux yeux et à la ligne dorsale verts caractéristiques. Ses têtards ont un développement très rapide (3 à 6 semaines soit 2 fois moins que le crapaud commun). Il se reproduit dans des petites zones humides stagnantes, peu profondes et relativement chaudes, avec peu de végétation aquatique : parcelles irriguées et carrières par exemple. Excellent marcheur, il n'est pas rare d'apercevoir ce crapaud traverser la route lors des nuits pluvieuses de printemps ou de détecter sa présence grâce à son chant très sonore, audible à plusieurs centaines de mètres.

VÉGÉTATION



Coquelicot



Bleuet des champs



Lin commun



Origan

Niveau de vulnérabilité de l'espèce

